

THIAVILLE/Meurthe, le 25 Mars 1972

ENTRE - NOUS

- : - : - : - :

TRAVAUX DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL.-

Par arrêté préfectoral du 1er Mars 1972 (voir tableau d'affichage), Messieurs les Ingénieurs géographes chargés des opérations de triangulation, de nivellement, de levé de révision de cartes, sont autorisés à circuler librement sur le territoire de la commune de THIAVILLE/Meurthe, à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes, à pratiquer au besoin dans les parcelles boisées quelques coulées pour effectuer des visées, à planter des piquets et apposer des marques de repère sur les objets fixes du voisinage.

CONSERVATION CADASTRALE.-

Monsieur le Contrôleur du Cadastre sera à la disposition des propriétaires fonciers, mercredi 29 Mars courant, à la Mairie, de 14 h 30 à 16 h.

Messieurs les membres de la Commission Communale des Impôts sont convoqués au lieu et à l'heure indiqués ci-dessus.

EAU.-

L'alimentation en eau continue à préoccuper la Municipalité. Après une période de stabilisation du débit de la source, les réservoirs accusent à nouveau une baisse importante; aussi, il est demandé instamment à tous les usagers du réseau d'eau d'éviter le gaspillage.

D'autre part, il est à nouveau rappelé que les compteurs doivent être maintenus en bon état d'entretien. Tout compteur ne fonctionnant pas, fonctionnant mal, ou de lecture difficile, doit être remplacé avant le 1er Mai prochain. Des contrôles seront effectués.

GENEROSITE.-

La quête du 12 Mars au profit des paralysés et infirmes civils a produit la somme de 94,45 F. MERCI.

LA DINE DU BONHEUR.-

La quête effectuée à l'issue du mariage de Claudine MICHEL et de Roger KERMANN a produit la somme de 103,10 F qui a été répartie par moitié, selon le vœu des jeunes époux, entre la section des Sapeurs-Pompiers de THIAVILLE/Meurthe et le Foyer Rural.

Merci et meilleurs vœux de bonheur.

NOUVEAUX HABITANTS.-

- Monsieur et Madame Jacques SOUVAY et leur fille, premiers habitants du lotissement.

... / ...

- Madame Veuve GUILLAUME Mathilde, 4, rue de la Libération.  
Nous les assurons de notre cordiale bienvenue.

A TOUTES - A TOUS : JOYEUSES PAQUES

A . B .

T H I A V I L L E - L A C H A P E L L E : I N F O R M A T I O N S

Le Comité de l'Association Familiale, réuni le 18 Mars 1972, a fait le bilan des Activités 1971 et établi les prévisions pour cette année. Brièvement, nous vous faisons part des principales réalisations passées et à venir.

La RUCHE enfantine organisée en Août s'est déroulée à la satisfaction de tous et nous avons donc décidé de la reconduire du 03 au 28 Juillet prochain. Le mois de Juillet a été choisi à une forte majorité par les familles des deux villages, à la suite d'un " mini-référendum ".

De nombreuses mères de famille de nos villages ayant droit à la médaille de la Famille Française, nous avons adressé les premières demandes, en commençant parmi les familles les plus nombreuses. Si nos démarches aboutissent, nous espérons pouvoir remettre quelques médailles dès cette année.

D'autre part, notre Association, en collaboration étroite avec les Municipalités et le Foyer Rural, a participé aux différentes oeuvres sociales du village, dont la fête de fin d'année.

BILAN FINANCIER.-

Malgré nos moyens réduits, nous avons financé notre RUCHE pour un montant de 1 800 F. D'autres dépenses (fêtes de fin d'année, oeuvres sociales, etc...) représentent une somme de 100 F.

Dans les jours qui viennent, et comme l'an passé, des membres du Comité vous proposeront nos cartes de 1972.

Ces dernières vous seront vendues au même prix qu'en 1971. Votre soutien nous est indispensable pour poursuivre les activités que nous avons engagées et éventuellement en créer d'autres.

C'est pourquoi nous vous remercions d'avance de l'accueil chaleureux que vous réserverez aux membres du Comité.

D'avance : MERCI.

R . H .